



Passion pour immobilier

Copropriété

Qu'est-ce qu'une copropriété ?

En copropriété, tu es propriétaire de ton propre logement, tandis que les parties communes de l'immeuble t'appartiennent conjointement avec les autres copropriétaires.

Tes droits

- ✓ Tu peux utiliser ton unité et la configurer dans le respect des règles en vigueur.
- ✓ Tu as le droit de participer aux assemblées générales.
- ✓ Tu peux participer aux décisions collectives.

Tes obligations

- ✓ Tu participes aux frais communs.
- ✓ Tu respectes le règlement et le règlement intérieur.
- ✓ Tu fais attention à tes voisins.